LE CHANT

Et vous, divins génies
Des tendres harmonies
Qui vous penchiez vers lui,
Renaissez aujourd'hui !

(*L'Enfant prodigue*).

CHŒUR DES GÉNIES

Rêve, ô charmant poète,
Ton rêve ailé viendra vers nous
Nous murmurer tes chants si doux !

LE CHANT

Muse, pour un instant, deviens son interprète,
Toi qui l'inspiras tant de fois,
Viens mêler ta voix à nos voix !

CHŒUR DES GÉNIES

Rêve, ô charmant poète, etc.

LA MUSE

Dans l'œuvre qui doit te survivre,
Avec toi cherchant d'autres cieux,
Je veux partout te suivre
Où va ton vol capricieux !

(*Le Lac des Fées.*)

LE CHŒUR

Chacun de nous te donne,
Au nom de ton pays,
O maître, une couronne
Et des lauriers fleuris !

(*L'Enfant prodigue.*)

MASANIELLO

N'as-tu chanté que les amours légères
Les grands bois, les ruisseaux aux ondes passagères ?
Non ! aux jours de malheur
Tu restas parmi nous, étouffant ta douleur !
Tu croyais, doux vieillard, en ta France chérie,
Toi qui chantas aussi l'amour de la patrie,
Et, quand chacun désespérait,
Ton cœur disait :
Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté ;
A mon pays, je dois la vie,
Je veux chanter sa liberté !

CHŒUR GÉNÉRAL

Amour sacré de la patrie,
Etc...

(*La muette*).

L'aspect de la scène est alors grandiose. Au milieu d'un gracieux décor, à travers des verdures, qui laissent voir les calmes architectures de petits temples de mémoire sur un clair ciel napolitain où se dresse au fond le volcanique Vésuve, on aperçoit le buste d'Auber.

Il est au centre de la scène, entouré de fleurs et de lauriers. Tout autour sont rangées les artistes de l'Académie de musique Mlle Krauss en muse, M. Villaret avec son costume de Mazaniello. Lassalle en pêcheur napolitain, reprennent tour à tour les paroles de la cantate, auxquelles répondent la voix formidable des chœurs. Et lorsque Villaret entame le refrain final, que le public enthousiaste fait bisser, Mlle Krauss s'avance et couronne au milieu d'applaudissements frénétiques le buste du célèbre musicien si éminemment français et dont la gloire, cela s'est vu hier, reste toujours jeune.

BULLETIN DU TRAVAIL

Paris. — Une nouvelle grève en perspective.

Les ouvriers plieurs de soie de Paris viennent d'envoyer aux patrons une sommation pour l'augmentation de leurs salaires. Si une solution n'est point intervenue avant le 1er février, le travail sera suspendu dans tous les ateliers.

Bulletin Economique

Les traités de commerce français

Paris, 29 janvier, 10 h. soir.

La Chambre de commerce de Paris a adopté une résolution par laquelle elle demande que les traités de commerce, actuellement en vigueur, soient prorogés de deux mois à l'égard des puissances qui ont signé ou signeront un traité de commerce avec la France avant le 8 février.

Portugal

Lisbonne, 29 janvier

La Chambre a adopté le traité de commerce franco-portugais.

Les journaux de l'opposition annoncent que certains industriels et manufacturiers de Lisbonne, de Porto et de Braga ont l'intention de faire des manifestations contre le vote du traité de commerce ; ils parlent de meetings qui s'organisent.

Les organes du gouvernement insinuent que les journaux de l'opposition donnent à ces manifestations une importance plus grande qu'elles ne méritent, dans un but de spéculation politique et dans leur désir de rendre le cabinet peu viable.

Suisse

Berne, 28 janvier, soir

Par suite de la crise ministérielle qui vient d'éclater en France, les négociations relatives au traité de commerce franco-suisse seront forcément renvoyées à une époque ultérieure.

L'Assemblée fédérale suisse, qui s'était rassemblée vers la fin de janvier, dans le but exprès d'examiner le traité, s'ajournera depuis mercredi prochain pour un temp indéterminé.

Il a été décidé que le conseil fédéral la convoquerait de nouveau lorsque le traité serait prêt à lui être présenté.

France.

Paris, 29 janvier

La commission des traités de commerce est convoquée pour demain lundi à la Chambre. M. Rouvier doit lui faire une communication importante.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

La Société de Géographie de Lille vient de donner une nouvelle preuve de sa vitalité.

Hier, dimanche, elle était réunie en séance solennelle dans la salle des Concerts de l'ancien Cercle du Nord, rue des Jardins.

A trois heures, il n'y avait plus une seule place libre, et nous avons été heureux de constater que les dames avaient répondu en grand nombre à l'invitation de M. Paul Crépy.

Quelques minutes plus tard, M. le président de la Société de Géographie faisait son entrée dans la salle.

A côté de M. Paul Crépy ont pris place sur l'estrade : M. le maire de Lille, M. le général de division Hartung, commandant la 1re division d'infanterie à Lille, M. le général de brigade Gaume, plusieurs officiers d'état-major, MM. les vice-présidents, les secrétaires et les membres du comité d'étude et enfin M. Suérus, professeur d'histoire et de géographie au collège Rollin, ancien secrétaire général et fondateur de la Société, qui, au cours de la séance, a pris la parole pour réhabiliter la mémoire de Dupleix et venger dignement ce grand français, de l'oubli dans lequel son nom glorieux est resté depuis plus d'un siècle.

M. le Président a ouvert la séance par le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société de Géographie de Lille vient de parcourir sa deuxième étape. Votre comité, mes chers collègues, a-t-il rempli, en tous points, la tâche qu'il s'était imposée ? Je ne crains pas de répondre affirmativement, car, fidèle observateur de nos statuts, il vous a offert ces nombreuses conférences dont vous conservez le plus charmant souvenir ; il a institué des concours auxquels 150 personnes ont pris part ; des excursions, si agréables à nos jeunes et vigoureux sociétaires ont été organisées, enfin, il a obtenu de la Société Industrielle, toujours si bienveillante à notre égard, un local digne de vous, dans lequel est installée une bibliothèque où vous pouvez consulter cartes et livres.

Mais je laisse à notre éloquent secrétaire-général le plaisir de vous exposer les résultats obtenus ; vous en serez satisfait, j'en ai la certitude.

Cependant il est une chose qu'il ne vous dira point : c'est le zèle, l'intelligence qu'il a sans cesse déployés dans ses nombreuses et délicates fonctions. Monsieur Suérus, l'énergique impulsion que vous avez imprimée à notre Société, a, été scrupuleusement maintenue par M. Guillot. Et comme si cela ne suffisait pas pour lui assurer notre reconnaissance, il a bien voulu créer ce cours si intéressant sur « les possessions françaises, » où chaque jeudi, vous venez entendre sa parole attrayante, et profiter de ses instructives leçons.

Voilà ce qui a été fait, par nos propres forces, avec nos trop modestes ressources.— Vous avez constaté nos efforts incessants, encouragez-les ; donnez-nous donc les moyens de garnir davantage les rayons de notre Bibliothèque, et surtout de récompenser ceux qui étudient la Géographie et concourrent à ses progrès.

Au Congrès des sciences géographiques, tenu à Venise, en septembre dernier, M. de Lesseps disait : « Celui qui aide la Géographie travaille à l'honneur de son pays, il travaille aussi au développement du bien-être social, et contribue, en même temps, à l'association fraternelle des peuples. »

Aucun de vous ne restera sourd à la voix de ce grand homme, dont la France s'honore à si juste titre; vous continuerez à soutenir notre Société dont le but est de mettre en pratique les paroles de celui qui a percé les isthmes de Suez et de Panama.

D'ailleurs, votre bienveillant appui nous est maintenant plus que jamais nécessaire, car, tout récemment, en se séparant de l'Union géographique du Nord, et en affirmant ainsi son *existence particulière*, la Société de Lille a voulu beaucoup moins acquérir son indépendance, que donner une impulsion plus vigoureuse à ses travaux, et rendre ses progrès plus fructueux et plus rapides.

Telle est, Messieurs, la pensée qui a toujours inspiré les actes du Comité, sanctionnés par les votes unanimes de vos assemblées générales.

Toutefois, elle ne saurait oublier qu'elle a, pour ainsi dire, été fondée par M. Foncin, cet infatigable promoteur des études géographiques, et elle désire conserver avec toutes les Sociétés de l'Union Géographique du Nord, les relations les plus fréquentes et les plus amicales.

Lorsqu'il nous quitte, pour aller au collège Rollin, occuper une chaire si bien méritée par son talent, M. Suérus nous dit ; « Il est beau d'aller à Paris, mais combien je regrette d'abandonner notre chère Société; je reste entièrement à sa disposition. »

Votre comité conservait un premier souvenir de ces bonnes paroles; aussi a-t-il cru répondre à ces Messieurs, en le priant de venir, en ce jour solennel, faire entendre sa parole éloquente et persuasive.

Pouvait-on choisir un sujet plus palpitant d'actualité, alors qu'on se dispose, par un généreux élan, à réhabiliter la mémoire de Dupleix, ce grand citoyen qui, après avoir consacré sa vie, sa fortune, à la gloire de son pays, ne recueillit, en échange, que misère et ingratitude ?

Vous jugerez ensuite si les Français de 1882 n'accomplissent pas une légitime réparation, en organisant une vaste souscription nationale, pour ériger une statue à celui qui — on l'a dit justement, — attend encore un monument dans sa patrie, qu'il avait voulu doter d'un monde !

Cette conférence patriotique sur Dupleix aurait amplement suffi pour remplir dignement cette séance ; pourtant, afin d'en rehausser l'éclat, un de nos plus sympathiques collègues a bien voulu nous prêter le concours tout gracieux de l'excellente musique de son important tissage. — Ses accords mélodieux ne symbolisent-ils pas l'agréable harmonie que nous sommes heureux de voir régner entre les cinq cent soixante membres de la Société ? — Cette harmonie, cette union ont fait et feront toujours notre force. — Courage donc, chers collègues, à l'œuvre ! et que l'an prochain, les hauts fonctionnaires qui nous honorent aujourd'hui de leurs présence, et le public tout entier, puissent dire : La Société de Géographie a bien mérité de Lille.

M. Guillot, secrétaire général, donne lecture de son rapport sur les travaux et la situation de la société pendant l'année 1881.

Il annonce d'abord l'événement le plus important de l'année, la séparation de la société de Lille d'avec l'Union géographique et la nomination de M. Foncin, ancien recteur de l'Académie de Douai, fondateur de l'Union comme membre d'honneur de la société de Lille. Il constate avec plaisir le développement de celle-ci qui de 299 membres dont elle se composait, il y a un an, atteint aujourd'hui le chiffre de 566.

M. Guillot annonce le départ de MM. Suérus et Haussaire, appelés à Paris par des nominations récentes et la mort que quelques sociétaires, survenue pendant le cours de l'année, et en particulier celle de M. Louis Faidherbe, fils du président d'honneur de la Société.

Il rappelle les nombreuses et intéressantes conférences qui ont été faites pendant l'année à Lille, à Roubaix, à Cambrai, à Valenciennes ; l'acquisition d'un local, la création d'un cours professé par M. le rapporteur lui-même, l'attribution de prix et médailles aux lauréats du concours de Géographie, la représentation de la Société au deux importants congrès géographiques de Lyon et de Venise, et il termine après avoir réclamé l'appui et les encouragements des personnes présentes, par les paroles suivantes : « Loin de demeurer stationnaires nous avons foi dans l'avenir ; nous » voulons rester fidèles à cette maxime, que » nous souhaiterions de voir inscrites en » lettres d'or en tête des statuts qui nous » régissent, car elle résume notre œuvre » dans le passé, elle l'indique pour l'avenir : *Si par le travail on arrive toujours à bien faire, par la persévérance » il est toujours possible de faire mieux » encore.* »

Après cette lecture M. le président donne la parole à M. Suérus, qui développe sa conférence sur Dupleix avec un art, une éloquence dont il a déjà donné des preuves à Lille et à Roubaix, mais qu'il n'avait jamais révélés avec autant d'éclat qu'hier.

Nous publierons demain le compte-rendu de cette conférence.

La séance a été close par la distribution des prix et médailles obtenues dans le concours de géographie du mois de juillet 1881.

Voici la liste, avec les noms des lauréats.

Concours de 1881. (150 concurrents).

PREMIÈRE SÉRIE. — Jeunes gens de 15 à 19 ans. Prix fondés par M. Paul Crépy, président de la Société de Géographie.

Premier prix : Arthur Laurent, élève du Lycée de Lille; deuxième prix : Servin Abdon, élève du Lycée de Lille; mention honorable : Beghin Edmond, élève de l'Ecole supérieure de la rue du Lombard, à Lille.

DEUXIÈME SÉRIE. — Jeunes filles âgées de moins de 16 ans au 1er janvier 1881. Prix décernés par les membres du comité d'études et par M. Verkinder.

Premier prix, *ex-æquo* : Maria Deraet, Ecole supérieure, boulevard de la Liberté, et Louise Berteau; deuxième prix : Marie Lesimple, même école; troisième prix : Eugénie Pruvost, même école; quatrième prix : Marie Cappelier, même école.

3e SÉRIE. — Jeunes gens de moins de 15 ans au 1er janvier 1881. Prix décernés par la Société de Géographie :

Premier prix, Louis Louchet, Lycée de Lille; deuxième prix, Hippolyte Prévost, école supérieure, rue du Lombard; troisième prix, Léon Galopin, même école; quatrième prix, Edmond Moreau, même école.

MENTIONS HONORABLES. — Laurent de Bâir, élève de l'Ecole de la rue du Bois, à Roubaix ; Eustache Mercier, Ecole supérieure, rue du Lombard.

4e PRIX VERKINDER.— M. Verkinder a fait don à la Société de Géographie d'une somme de 200 francs ; conformément à ses désirs, 50 francs ont été consacrés à augmenter le nombre des prix accordés aux jeunes filles. 150 francs sont destinés à faire accomplir à plusieurs jeunes gens, un voyage dans un des ports de la région du Nord.

Les noms des jeunes gens qui ont obtenu cette faveur sont, par ordre de mérite :

MM. Quœgheleur Charles, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard ; Montel Simon, pensionnat Sainte-Marie ; Vigneron Albert, lycée de Lille; Lecomte Louis, école supérieure Lombard; Rys Charles, institut Turgot (Roubaix) ; Léon Gonvain, pensionnat Sainte-Marie ; César Schoutteten, même pensionnat; Hector Longcamps, même pensionnat.

En conséquence, un voyage sera offert à ces jeunes gens, vers le printemps, par la Société de Géographie de Lille.

Pendant cette intéressante séance, la musique du tissage de M. Scrive-Loyer, de Marquette, a joué quelques jolis morceaux de son répertoire, entre autres la polka de *Fatinitza*, avec beaucoup d'entrain.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Nous apprenons avec une très-vive satisfaction que M. Vanbockstaël, doyen de l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, vient d'être nommé chanoine honoraire de la métropole de Cambrai.

Depuis vingt ans, M. Vanbokstaël exerce le ministère sacerdotal dans notre ville.

Par son dévouement à toute épreuve et son généreux esprit d'initiative, il a fondé des œuvres florissantes.

Cette nomination est la juste et légitime récompense de grands et nombreux travaux.

Les paroissiens de l'honorable doyen qui ont toujours tant apprécié son zèle désintéressé seront heureux, nous n'en doutons pas, d'applaudir à cette distinction si méritée, dont les effets honorifiques rejaillissent sur la paroisse toute entière.

Hier, vers 6 heures du soir, le nommé Séraphin Tinchon, âgé de 60 ans, était trouvé complètement ivre et étendu sur une table de boucher, place de la Liberté. M. Lelong, cabaretier le fit transporter chez lui. Vers huit heures, le cabaretier voulut réveiller l'individu et l'engager à s'en retourner chez lui, mais il s'aperçut que ce n'était plus qu'un cadavre.

Le nommé Charles Cooreman et la femme Dorothée Bruers, demeurant rue de l'Alma, 164, ont été arrêtés hier sous l'inculpation de vol. Ils auraient, paraît-il, emporté avec eux la laine contenue dans le matelas de la chambre garnie qu'ils habitaient en commun.

Un concours de serins a eu lieu le 22 janvier, à Gand. La plupart des prix ayant été remportés par des serins appartenant aux amateurs Roubaisiens, nous nous empressons d'en publier la liste :

Mâle, vieux blanc. — 1er prix : Une médaille en vermeil, à M. Le Coutre, de la Marlière ;

2e prix : Une médaille en argent, à M. Duvivier, de Roubaix, rue Maubeuge, 4 ;

3e prix : Un bouquet, à M. Hippolyte Herchuez, de Roubaix, boulevard de Paris, 33.

Vieille femelle blanche. — 1er prix : Une médaille en vermeil, à M. Herchuez.

2e prix : Une médaille en argent, à M. Duvivier.

3e prix, un bouquet à M. Lupart de la Marlière.

Mâle jeune blanc. — 1er prix une médaille de vermeil à M. Lupart.

2e prix, une médaille en argent à M. Herchuez.

3e, un bouquet à M. Duvivier.

Jeune femelle blanche. — 1er prix, une médaille de vermeil à M. Rogge, de la Marlière.

2me prix, une médaille d'argent à M. Lecoutre.

3e prix, un bouquet à M. Dillies, rue du Coq-Français.

Mâle jaune. — 1er prix, une médaille en vermeil, à M. Herchuez.

2e prix, une médaille d'argent, à M. Duvivier.

3e prix, un bouquet, à M. Philippe, rue du Moulin de Roubaix.

Femelle jaune. — 1er prix, une médaille de vermeil, à Delcroix.. rue la Fosse-aux-Chênes, n° 1.

2e prix, une médaille d'argent à M. Delcroix,

3e prix, un bouquet, à M. Philippe.

Mâle panaché. 1er prix une médaille en vermeil, à M. Han Hurere, de Tourcoing.

2me prix : Une médaille en argent à M. Herchurz.

3me prix : Un bouquet à M. Duvivier.

Femelle panachée.— 1er prix, une médaille de vermeil à M. Herchuez.

2me prix, une médaille en argent à M. Houberden, de Roubaix.

3me prix, un bouquet à M. Dillie.

Un prix d'honneur a été décerné à M. Lecontre propriétaire du plus beau serin.

Par décret du 24 janvier, M. Auguste Bertin, ingénieur en chef de la navigation du Nord et du Pas-de-Calais, en résidence à Douai, est nommé inspecteur général de 2e classe au corps des ponts-et-chaussées à Paris, pour prendre rang à dater du 16 mars 1882.

On nous écrit de Croix :

Ce matin, vers dix heures, un homme de Croix, le sieur X... s'est tiré un coup de revolver. La blessure, quoique assez grave, ne sera pas mortelle, on l'espère du moins. X... aurait cédé à des chagrins intimes.

SIMPLE POLICE DE LILLE. — La dernière audience du tribunal de simple police comportait cent douze affaires. Dans le nombre, nous en relevons deux qui intéressent l'alimentation publique. Il s'agissait de l'introduction en ville, par les sieurs L... et P..., de viandes abattues ou... mortes (?) au dehors.

Tout naturellement l'inspecteur de la salubrité et de l'hygiène publique verbalisa et l'affaire était soumise au juge de la simple police.

Il y avait des avocats et les plaidoiries ont été assez animées, si animées même, que le magistra a cru bien faire de remettre à huitaine le prononcé de son jugement. Nous le ferons connaître.

Les électeurs municipaux du canton Sud-Est de Lille, sont convoqués pour le 12 février, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général, en remplacement de M. Chéri Dumez, démissionnaire.

M. Grosjean, lieutenant-colonel du 4e régiment de hussards, a été promu au grade de colonel, en remplacement de M. de Bonne, décédé. — Est affecté au 19e régiment de chasseurs.

Le concours d'aptitude aux bourses de l'enseignement primaire supérieur, aura lieu, à Lille, le 20 avril pour les aspirants et le 24 avril pour les aspirantes.

M. Jules Thiérie, boucher à Roubaix, nous prie d'informer nos lecteurs, qu'il n'a rien de commun avec M. Jules Tiret, l'auteur d'une lettre, insérée dans le *Journal de Roubaix*, il y a trois jours.

On nous rapporte qu'une attaque à main armée a eu lieu sur la route de Neuville à Halluin, près du pont du cimetière, à une cinquantaine de mètres environ de plusieurs habitations.

La victime aurait été dépouillée de sa montre et de son porte-monnaie.

L'auteur de la tentative de vol sur la personne de la fille Stacle, commis lundi dernier, vers midi, dans la rue des Trois Pierres (Tourcoing), a été arrêté hier, par la police belge, à Mouscron.

C'est un repris de justice nommé Lamarque, déserteur français. Il est encore accusé de 7 ou 8 vols dont il serait l'auteur, tant en France qu'en Belgique.

Tous les ouvriers de la filature Dujardin et Cie, rue de Renaix, à Tourcoing, au nombre de 150, ont refusé de reprendre le travail, samedi matin.

A la reprise de l'établissement par le commanditaire, M. A. Duhamel, dernièrement, on avait affiché dans les ateliers une réduction de salaire. Les ouvriers à ce moment, il y a 15 jours, se sont mis en grève et n'ont consenti à se remettre à la besogne que pour faire leur temps de préventance.

Ce temps étant écoulé et le patron maintenant la réduction, les ouvriers ne sont pas revenus à l'usine.

Dans la nuit de samedi on s'est introduit dans une baraque installée rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing, appartenant à Joseph Despierre, âgé de 50 ans, pâtissier, marchand de gaufres.

La porte a été enfoncée. Toute la pâtisserie a été enlevée. Il y en avait pour une valeur de 16 francs.

Théâtre des Boulevards

C'est mardi qu'aura lieu la première représentation de la *Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes, avec Mlle Cretzer dans le rôle de Marie.

Mlle Cretzer n'est pas une inconnue pour nous; nous avons eu le plaisir de l'entendre à Lille, dans la *Vierge* de Massenet, que le maestro était venu diriger lui-même. Elle obtint beaucoup de succès.

Mlle Cretzer, qui nous vient en droite ligne de Saint-Petersbourg, a été choisie pour remplir le principal rôle dans le *Néron* du célèbre compositeur Rubeinstein, qui doit être représenté, au mois d'avril prochain, à Londres, au théâtre de Covent-Garden.

Il faut rendre cette justice à M. Deschamps, qu'il ne recule devant aucun sacrifice et ne néglige absolument rien pour satisfaire les exigences du public roubaisien.

Aussi, nul doute qu'il y ait salle comble, mardi, au *Théâtre des Boulevards*.

Douai. — M. le colonel Wartelle, directeur d'artillerie à Douai, vient d'être appelé au commandement du 9e régiment d'artillerie. M. Wartelle avait su, par son affabilité, mériter la sympathie de tous; malgré le regret que causera son départ, nous ne pouvons que le féliciter de cette nomination.

C'est M. le lieutenant-colonel Foequeray qui remplace M. Wartelle.

Saint-Amand. — L'enquête déposée à la mairie se couvre de nombreuses signatures, pour protester contre tout empêchement qui porterait atteinte à l'édification du second établissement thermal hydrothérapique.

Cambrai. — Un vaste souterrain vient d'être découvert au Fort de Sailly par M. Lucas.

Un grand nombre d'amateurs de Cambrai et des environs se sont rendus à Sailly pour visiter ces carrières ; mais la plupart ont dû s'en retourner sans avoir pu satisfaire leur curiosité, car l'autorité municipale a interdit l'entrée de ces carrières, afin de ne pas les exposer aux détériorations que ne manquerait pas d'y produire l'entrée d'un trop grand volume d'air. Des éboulements seraient à craindre.

Ces carrières remonteraient à une époque moins éloignée qu'on l'aurait pensé tout d'abord, si l'on en croit les dates gravées sur les parois de certaines chambres : ces dates, en effet, portent 1540 — 1650 — 1700.

On y remarque en outre l'emplacement qu'ont occupé des ratéliers pour chevaux et des traces non équivoques de cheminées qui y auraient été établies. De plus, l'entrée des chambres montre les traces de gonds qui auraient servi à maintenir les portes qui fermaient ces chambres.

Tout cela fait supposer que les carrières ont été habitées par les populations de ces contrées, qui y ont cherché un refuge pendant les guerres qui, au XVIe et au XVIIe siècle, ont désolé notre pays.

Le chambres sont au nombre d'environ soixante.

Arras. — M. Mastier, secrétaire général du Pas-de-Calais, est nommé secrétaire général de Seine et Oise.

M. Goullez, secrétaire général du Cantal, est nommé secrétaire général du Pas-de-Calais.

Maubeuge. — Mercredi dernier, des ouvriers maçons ont découvert, dans un puits abandonné, situé sur le territoire de Maîrieux, au hameau de Grisoël, le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin.

Jeudi, le parquet s'est transporté sur les lieux pour ouvrir une enquête. La rumeur publique ne tarda pas à accuser une jeune fille, Fidéline Lorbant d'être l'auteur du crime.

Cette fille, arrêtée, a fait les aveux les plus complets. Elle aurait étranglé son enfant avec un cordon de tablier.

Fruges. — Par décret de M. le Président de la République, a été nommé juge de paix du canton de Fruges (Pas-de-Calais). M. Bailly, suppléant actuel, en remplacement de M. Tabar, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Montreuil.

Calais. — Le brick français *Général Dupick*, capitaine Deligny, qui était sorti du port de Calais jeudi dernier, pour aller prendre à Warckworth un chargement de houille pour Saint-Valéry, a dû revenir vendredi, fortement avarié, par suite d'un abordage en mer avec un autre bâtiment de commerce.

Ce dernier qui avait son beaupré brisé et d'autres avaries, a dû se réfugier à Douvres.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires des cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*édition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 29 JANVIER. — François vancampen, rue de Beaurewaert, 6. — Alfred Hubaut, rue de Naples, cour de Fresnoy. — Angèle Lejour, rue de Barbieux, cour Carrons. — Alexandre Vercruysse, rue de la Chaussée. — Louis Dujardin, rue des Longues-Haies, 117. — Maria Dubois, rue des Fondeurs, 1 cour Chopart. — Gabrielle Mesure, rue Wat, 16. — André Willem, rue St-Maurice, cour Vronne, 1. — Marie Jonville, rue Rossini, cour Dhallain (Cul de Four). — Marthe Petit, rue du Vivier, 29.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Victor Debrue, 23 ans, peigneur et Philomène Lescrusse, 24 ans, soigneuse. — Victor Behague, 30 ans, ajusteur et Florence Vanhecke, 25 ans, ménagère. — Auguste Bouche, 39 ans, boulanger et Marie Delemaure, 35 ans, sans profession. — Gustave Raff, 31 ans, pharmacien et Mélanie Blasin, 26 ans, sans profession. — Emile Dessachy, 22 ans, manouvrier et Marie Petit, 17 ans, manouvrière. — Félicien Deschamps, mécanicien et Elisa Nolf, tailleuse. — Constant Becourt, 25 ans, pâtissier et Clémence Boulanger, 23 ans, sans profession. — Julien Vandenbogaerde, 23 ans, fileur et Florine Desbuquois, 22 ans, dévideuse. — Louis Toulemonde, 25 ans, sans profession et Fidéline Eloy, 23 ans, id. — Adolphe Dujardin, 25 ans, *domestique et Mathilde Vergracht*, 25 ans, bobineuse. — Jean Hellin, 46 ans, cultivateur et Eugénie Loridant, 44 ans, sans profession. — Léonard Boursin, 22 ans, tisserand et Elise Lepers, 23 ans, tisserande. — Pierre Duquesnoy, 46 ans, journalier et Marie Courbot, 23 ans, soigneuse. — Charles Gesnoin, 26 ans, chaudronnier et Mathilde Laroy, 19 ans, ménagère. — Jean Demoor, 26 ans, tisserand et Rosalie Demeester, 26 ans, tisserande. — Josse Laroy, 23 ans, tisserand et Rosalie Hancq, 21 ans, tisserande. — Jules Coucke, 25 ans, domestique et Léonie Buponcheel, 23 ans, soigneuse. — Edouard Gabriel, 25 ans, journalier et Marie T'Jampens, 21 ans, soigneuse. — Gustave Gisselaire, 26 ans, fileur et Eugénie Haute, 25 ans, soigneuse. — Charles Devos, 57 ans, et Anastasie Delfosse, 51 ans, ménagère. — Oscar Dewaeghenaere, 23 ans, coupeur d'habits et Jeanne Lecocq, 19 ans, sans profession. — Polydore Beckaert, 25 ans, fondeur et Eulalie Derache, 34 ans, journalière. — Joseph Delecueillerie, 54 ans, échantillonneur et Marie Dutrie, 47 ans, cabaretière. — Jean Dubucquoi, 21 ans, tisserand et Eliza Chalot, 22 ans, peigneuse. — Alphonse Deperne, 28 ans, garçon-boucher et Sophie Payen, 27 ans, tailleuse. — Jules Forthioir, 20 ans, lamier et Marie Duroubaix, 28 ans, ourdisseuse. — Emile Prouvost, 37 ans, contre-maître de filature et Eugénie Hus, 39 ans, journalière. — Alfred Lecomte, 28 ans, tisserand et Augustine Mahu, 25 ans, tisserande. — Joseph Dhollander, 25 ans, fileur et Marie Meunier, 23 ans, dévideuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 JANVIER. — Louis Delplanque, 66 ans, rattacheur, rue d'Alma, fort Watel, 15. — Julie Delobelle, 9 mois, rue du Tilleul, citée Derville, 37. — Victor Meerpoel, 3 mois, rue de la Planche Trouée, cour Florin, 22. — Jean Jansens, 1 an, rue de la Guinguette, cour Mulliez. — Auguste Croisez, 47 ans, directeur de filature, rue du Nord, 14. — Désiré Derousseaux, 63 ans, menuisier, rue des Fleurs, 91. — Euphémie Vermagnat, 19 ans, modiste, rue de Tourcoing, cité St-Louis, 27, cour Flipo. Edouard Philips, 9 mois, rue de Rôme, cour Parent, 9.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESROUSSEAUX-DEFRENNE, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de part du décès de Monsieur DÉSIRÉ-JOSEPH DESROUSSEAUX, décédé à Roubaix, le 28 Janvier 1882, à l'âge de 64 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 31 courant, à 9 heures 1/2, l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le lundi 30, à 4 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 91.

Les amis et connaissances de la famille DUQUESNOY-ROHART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-DÉSIRÉ DUQUESNOY, décédé à Mouveaux, le 28 janvier 1882, dans sa 47e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE de 3e Classe, qui auront lieu le mardi 31 dudit mois, à 9 heures, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, près la Place.

Ils vous prient aussi d'assister à l'OBIT du mois, qui aura lieu le lundi 6 mars prochain, à 9 heures, en la dite église.

Les amis et connaissances de la famille RENARD-BOURGOIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur EDOUARD RENARD, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1882, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 1er février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les VIGILES seront chantées le mardi 31 janvier, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice, 33.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 31 janvier 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LÉON-LOUIS-JEAN-CHARLES SCRÉPEL, époux de Dame VICTORINE DELERUE, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1879, à l'âge de quarante ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

La prétendue ignorance cléricale et les concours en Belgique. — Tous les ans a lieu, en Belgique, un concours établi par le gouvernement, entre divers établissements d'instruction secondaires, athénées royaux (lycées) et colléges communaux. Plusieurs colléges ecclésiastiques prennent part à ce concours à titre d'établissements subsidiés par les villes. Voici ce que nous apprend la *Gazette de Louvain*, au sujet des résultats constatés :

« Trente-sept établissements ont pris part au concours général de quatrième latine (1881), à savoir : 10 athénées royaux, 17 colléges communaux laïques, 1 collége communal ecclésiastique (celui de Beeringen), et 9 colléges ecclésiastiques patronnés ; soit, en tout, 27 établissements laïques et 10 colléges dirigés par le clergé. Ce concours a porté sur les huit branches suivantes: composition française ; — version latine ; — version grecque ; — thème latin ; — histoire et géographie ; — mathématiques ; — exercices sur la langue grecque ; — version flamande, allemande ou anglaise, à l'exclusion de la langue maternelle de l'élève.

» Cette année encore, les Colléges ecclésiastiques n'ont pas seulement soutenu avec honneur la concurrence que leur font les établissements laïques, mais ils ont même fait preuve dans leur ensemble, d'une incontestable supériorité sur leurs rivaux, et surtout sur les athénées de l'Etat. En 1879, c'était un collége ecclésiastique subsidié qui venait en tête de la liste, le collége de Poperinghe. En 1880, c'était le collége épiscopal de Courtrai qui tenait la corde, dépassant de 7 points le collége communal le plus favorisé et de 33 points celui des athénées royaux qui avait eu le plus de succès. Aujourd'hui, c'est de nouveau le collége épiscopal de Poperinghe qui bat tous ses rivaux, et de bien loin, car il l'emporte de 34 points sur le collége communal le plus favorisé et de 68 points sur l'athénée royal dont la cote est la plus élevée. Lui seul atteint et dépasse la moitié du maximum des points.

» Trois autres établissements du clergé, les colléges de Saint-Trond, de Courtrai et de Thielt battent également, et de bien loin aussi, tous les athénées royaux et ne se trouvent dépassés que par trois colléges communaux. Parmi les 37 établissements concurrents, la série des 10 *premiers* comprend la moitié des colléges ecclésiastiques (5 sur 10) et seulement 5 établissements laïques sur 27, et de ces 5 il n'y a qu'un seul athénée royal. D'autre part, la série des 10 *derniers* comprend 8 établissements laïques, dont 2 athénées, et seulement 2 colléges épiscopaux.

Ces chiffres valent mieux que tous les raisonnements, mais cela n'a pas empêché le gouvernement « libéral » et maçonnique de Belgique d'imposer dernièrement aux villes qui ont subsidié jusqu'à présent des colléges épiscopaux l'obligation de les remplacer par des établissements strictement communaux en athénées royaux. Il faut, comme dit M. Paul Bert, aller « au plus pressé » et ruiner autant qu'on le peut les colléges indépendants qui se permettent d'être supérieurs aux établissements du dieu Etat.

Hornu. — Lundi dernier, le cadavre de François Deprez, âgé de 23 ans, agréé à la station de Warquignies, et demeurant à la traverse du chemin de fer de l'Epinette, à Hornu, a été trouvé par son père (Antoine Deprez, garde-barrière audit lieu), à quatre mètres de la voie ferrée. La tête était presque séparée du tronc, et il y avait à différentes places, près de la traverse, des traces de sang.

FAITS DIVERS

FOLIE FRATRICIDE.—Une scène dramatique s'est passée à l'abattoir de Rouen.

Un garçon boucher, nommé B..., âgé de vingt-huit ans, originaire de Bonsecours, s'est rendu dans cet établissement, armée d'une lancette, et annonçant bruyamment l'intention de tuer son frère, garçon boucher comme lui. Voyant ce malheureux surexcité, le concierge a essayé de le désarmer, ce à quoi il a réussi non sans difficulté.

Hier matin, B... est allé se constituer prisonnier, en déclarant que, si on ne l'arrêtait pas, il tuerait son frère un jour ou l'autre.

C'était évidemment un accès subit de folie qui a inspiré à ce pauvre garçon cette idée fixe, car, jusqu'alors, les deux frères étaient très unis et avaient beaucoup d'affection l'un pour l'autre.

— UN DRAME AFFREUX a mis en émoi, hier matin, les locataires de la maison portant le numéro 31, rue des Deux-Ecus.

Mme Verpillat était sortie depuis un quart d'heure et avait laissé ses deux filles, l'une âgée de cinq ans, l'autre de vingt-six mois, dans la chambre qu'elle occupe au sixième étage. La plus jeune, en s'amusant près de la cheminée, mit le feu à ses vêtements. L'aînée, en voulant sauver sa sœur eut à son tour sa robe brûlée. Affolées, les pauvres petites filles crièrent au secours : mais le feu prenait à tout ce qu'elles touchaient et, avant que les premiers secours arrivassent, elles étaient à moitié brûlées et asphyxiées.

L'alarme fut enfin